



DURÉE DES ÉTUDES

2 ans (4 semestres)

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Anglais, Français

CONDITIONS D'ADMISSION

Bachelor en sciences de la Terre et de l'environnement de l'Université de Genève, en géosciences et environnement, mention géologie de l'Université de Lausanne ou titre jugé équivalent, sous réserve de l'obtention d'un complément d'études jusqu'à un maximum de 30 crédits.

Maîtrise universitaire / Master

LE MASTER EN SCIENCES DE LA TERRE

est une formation avancée dans de multiples domaines des sciences de la Terre qui combine science fondamentale et applications pratiques. Il est offert conjointement par l'Université de Genève et l'Université de Lausanne (Ecole lémanique des sciences de la Terre - ELSTE), ce qui permet de faire appel à une expertise académique et pratique très étendue qui recouvre la plupart des orientations en sciences de la Terre. L'accent est plus spécialement mis sur la géologie des réservoirs (eau, pétrole), la sédimentologie, les changements globaux, les gîtes métallifères, la géochronologie et géochimie, les risques naturels et la volcanologie. Les étudiants utilisent des méthodes et des laboratoires analytiques de pointe et sont impliqués dans des études de terrain sur tous les continents, en collaboration avec des partenaires académiques, de recherche et industriels.

ORIENTATIONS AU CHOIX:

- Géologie sédimentaire, environnementale et des réservoirs
- Géochimie, tectonique alpine, gîtes métallifères
- Risques géologiques

PROGRAMME D'ÉTUDES

4 semestres (max. 6 semestres) | 120 crédits ECTS

Enseignements et travaux de terrain obligatoires

24 crédits

Enseignements et travaux de terrain à option restreinte

24 crédits

Enseignements à option libre

12 crédits

Travail de recherche et mémoire

60 crédits

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le Master en sciences de la Terre conduit à de nombreuses voies, tant en Suisse qu'à l'étranger:

- Implantation de grands ouvrages de génie civil
- Résolution et gestion de problèmes écologiques, environnementaux et d'aménagement du territoire
- Prévention des risques liés aux catastrophes naturelles
- Enseignement et recherche scientifique (collèges, hautes écoles, musées)
- Recherche et/ou exploitation des ressources naturelles (minerais, eau, matériaux de construction) ou énergétiques (pétrole et gaz, géothermie), etc.

CALENDRIER ACADÉMIQUE

www.unige.ch/calendrier

TAXES UNIVERSITAIRES

CHF 500.- par semestre

NIVEAU DE FRANÇAIS REQUIS PAR L'UNIGE

Aucun examen de français n'est requis pour les non francophones.

INSCRIPTION

Délai d'inscription: 30 avril 2019
(28 février 2019 pour les candidat-e-s soumis-es, d'après leur nationalité, à un visa selon les prescriptions de la Confédération)

www.unige.ch/admissions

MOBILITÉ

Il est possible d'acquérir au maximum 30 crédits en période d'échange. Il est également possible d'effectuer un travail de recherche extra-muros sous la direction d'un-e enseignant-e de la Faculté ou de réaliser un stage dans un laboratoire de pointe extérieur à l'Université pour compléter un travail de master.

www.unige.ch/exchange

CONTACTS RELATIFS AUX ÉTUDES

FACULTÉ DES SCIENCES

Sciences II
30 quai Ernest-Ansermet
1211 Genève 4

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANT-E-S

T. +41 (0)22 379 66 61/62/63
secretariat-etudiants-sciences@unige.ch

CONSEILLER AUX ÉTUDES

Xavier Chillier
T. +41 (0)22 379 67 15
conseiller-etudes-sciences@unige.ch

SECTION DES SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Robert Moritz
T. +41 (0)22 379 66 33
Robert.Moritz@unige.ch

www.unige.ch/sciences